



CONSIGNES DE SECURITE

Centre Culturel

◆ **SALLE LIMITEE**

- **A 324 PERSONNES DANS LA GRANDE SALLE (273 + 51 SUR ESPACE SCENIQUE)**
 - **A 100 PERSONNES DANS LA SALLE CAMILLE RICARD**
 - **A 52 PERSONNES DANS LA SALLE HENRI BOUVARD**
- CF COMMISSION DE SECURITE*

◆ Interdiction de fumer

◆ Vérification de **l'ouverture possible immédiate de toutes les issues**, soit :

- La porte du côté couloir, Sud, à l'opposé de la Place Cail.
- Porte Ouest, Salle Camille Ricard.
- Porte Ouest, Salle Henri Bouvard.
- Les 4 portes doubles du hall et les 2 portes doubles, au Nord donnant sur la Place Cail.
- La porte Est, donnant sur le couloir (totalement dégagé).

◆ Aménagement de **cheminements** de 1,40 m menant **vers les issues de secours**.

◆ Disposition solidaire des sièges ajoutés à ceux de la tribune (si complément nécessaire).

◆ N° d'appel des pompiers en cas de sinistre : **le 18**.

*Je soussigné.....utilisateur de la salle du au
..... certifie avoir pris connaissance des consignes de sécurité ci-dessus et
veillerai à ce qu'elles soient respectées.*

FAIT en DEUX EXEMPLAIRES (dont un est à conserver et l'autre à renvoyer à la Mairie).

(date)

(signature)